

# LIQUIDE DE FREINS DOT 5.1

## DESCRIPTION FONCTIONNELLE

Liquide de freins à haut point d'ébullition pour systèmes de freins hydrauliques à tambours et disques. S'emploie dans tous les systèmes de freinage à disques ou à tambours utilisant un liquide synthétique.

Il est particulièrement adapté aux conduites sollicitant le freinage fréquent et intense.

## SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Aspect : liquide limpide homogène de jaune léger à ambre / brun

Critère	Spécification	Typique	Unité	Méthode
-pH :	7.0 – 11.5	7.4		SAEJ 1703/1704
-Teneur en eau KF:	max 0.20	0.10	%m/m	DIN 51777
-Viscosité à -40°C :	max 900	812	mm <sup>2</sup> /s	SAEJ 1703/1704
-Viscosité à 100°C :	min 1.5	2.3	mm <sup>2</sup> /s	SAEJ 1703/1704
-Point d'ébullition :	min 260	271	°C	SAEJ 1703/1704
-Point d'ébullition humide :	min 180	184	°C	SAEJ 1703/1704
-Stabilité à haute température:	-5 à +5	1	°C	SAEJ 1703/1704
-Stabilité chimique :	-5 à +5	1	°C	SAEJ 1703/1704
-Compatibilité avec les autres liquides de frein	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704
-Fluidité et apparence à basse température	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704
-Résistance à l'oxydation	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704
-Tolérance à l'eau	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704
-Corrosion	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704
-Compatibilité avec les coupelles	Conforme	Conforme		SAEJ 1703/1704

- **Produit CONFORME** aux normes actuelles FMVSS 116 DOT5.1, ISO 4925 classe 5.1

## MODE D'EMPLOI

- Produit à utiliser tel quel en remplacement du produit ou en complément.
- Ne mélanger qu'avec un liquide de même type.
- **En cas de mélange avec un produit de type LHM : Vidanger impérativement le circuit**

## LEGISLATION

### Etiquetage :

Conformément au règlement 1272/2008 et ses amendements, le produit est classé :  
EUH208 : Contient du Dihydro-3-(tetrapropenyl)furan-2,5-dione. Peut produire une réaction allergique

**Transport :** Produit non soumis à la réglementation des transports de matières dangereuses.

## HYGIENE ET SECURITE

☞ Voir la fiche de données de sécurité

Les renseignements figurant sur le présent document sont donnés de bonne foi ; ils ne sauraient toutefois constituer une garantie contractuelle.